

1.1. Environnement de travail

Le (la) tuyauteur (euse) industriel(le) est amené(e) à travailler en atelier ou sur chantier, et ceci, sur des travaux neufs, des modifications d'installations, et des opérations de réparation ou de maintenance.

Selon l'application ou le lieu d'intervention, les interventions peuvent nécessiter l'obtention préalable d'autorisations ou d'habilitations (manutentions, levage, certifications spécifiques...) ainsi que des moyens de protection individuels et collectifs particuliers (filins et harnais, filet de sécurité...).

1.2. Interactions dans l'environnement de travail

Le (la) tuyauteur (euse) Industriel(le) intervient, généralement au sein d'une équipe sous la responsabilité d'une personne de qualification supérieure, à partir de dossiers techniques et d'instructions.

Il (elle) peut être amené(e) à travailler en collaboration avec son responsable, d'autres tuyauteurs voir dans certains cas avec un soudeur dans le cadre de successions d'opérations ou co activités. Il (elle) peut être amené(e) à travailler dans un contexte chantier dans tous les cas sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou responsable de chantier.

Il (elle) peut être amené(e) à travailler en collaboration avec son responsable, d'autres tuyauteurs voir dans certains cas avec un soudeur dans le cadre de successions d'opérations ou co activités. Il (elle) peut être amené(e) à travailler dans un contexte chantier dans tous les cas sous la responsabilité d'un chef d'équipe ou responsable de chantier.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>La préparation des éléments de tuyauterie</p> <p>Le (la) tuyauteur (euse) industriel(le) identifie l'ensemble des caractéristiques liées à la fabrication à réaliser à l'aide des plans et documentations techniques dont les données techniques relatives à la découpe et à la mise en forme.</p> <p>Le (la) tuyauteur (euse) industriel(le) utilise des moyens adaptés au niveau de qualité attendue en terme de précision et de finition, et réalise les contrôles nécessaires conformément aux exigences techniques.</p>	<p>1. Préparer la fabrication d'éléments de tuyauteries</p> <p>La préparation de la fabrication d'éléments de tuyauterie doit permettre d'inventorier et d'approvisionner au poste de travail, l'ensemble des tubes, accessoires et produits nécessaires à la fabrication conformément aux exigences techniques (normes, unités de mesure, choix dimensionnel des tuyauteries, ...) et classes de tuyauteries à réaliser.</p> <p>La préparation de la fabrication d'éléments de tuyauterie se fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir des moyens et du dossier technique mis à la disposition du candidat, des modes opératoires (ex : plans orthogonaux et isométriques d'ensemble ou sous-ensembles à réaliser, nomenclatures, plans de détails associés, etc.). - Sur un ou plusieurs ensembles comportant : <ul style="list-style-type: none"> • changements d'orientations, • élévations et pentes, • intersections (réductions, pattes-d'oie, piquage, cônes, etc.) • accessoires (vannes, clapets, etc.) et éléments du commerce (brides, coudes, « tés », réductions), • assemblages pointés nécessitant le choix du procédé et assemblages mécaniques (vissés ou filetés). 	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> L'ensemble des caractéristiques liées à la fabrication à réaliser est identifié à l'aide des plans et documentations techniques (représentation dans l'espace des lignes de tuyauteries, tronçons, longueur développée, accessoires et opérations symbolisées, ...). Les relevés dimensionnels et géométriques nécessaires sont effectués en s'appuyant sur les calculs indispensables (calcul de développé, ...)</p>
			<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les moyens utilisés sont adaptés aux opérations à réaliser et au niveau de finition attendue.</p>
			<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> La hiérarchie est systématiquement informée des difficultés rencontrées et actions réalisées en lien avec les instructions reçues. La traçabilité du travail réalisé est assurée selon les règles et usages de l'entreprise.</p>
			<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les exigences de qualité, de sécurité et de productivité de l'ensemble des modes opératoires prévus sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nature des opérations, - matériels et outillages nécessaires, - chronologie des opérations, ... - préparation ou réalisation des gabarits et mannequins nécessaires, - tracés et développement sur épure, - calculs et conversions permettant de faciliter la fabrication, - pré montage des éléments de tuyauteries, ...
			<p><u>En matière de résultats</u> L'ensemble des tubes, accessoires et produits nécessaires à la fabrication est inventorié et approvisionné au poste de travail conformément aux exigences techniques (normes, unités de mesure, choix dimensionnel des tuyauteries, ...) et classes de tuyauteries à réaliser.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>2. Découper et ajuster des tubes</p> <p>La découpe et l'ajustage des tubes doit permettre de réaliser les découpes en tenant compte des niveaux de finition et des précisions souhaitées (formes, tolérances géométriques, jeux spécifiques, perpendicularités).</p> <p>La découpe et l'ajustage des tubes se fait à partir des moyens et du dossier technique mis à la disposition du candidat (ex : plans orthogonaux et isométriques d'ensemble ou sous-ensembles à réaliser, nomenclatures, plans de détails associés, ...). Sur des éléments de tuyauteries nécessitant des opérations de découpe suivant plusieurs procédés (mécaniques, plasma, oxycoupage, ...).</p>		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les matières débitées sont conformes aux données techniques et tiennent compte de données intermédiaires (pertes de longueur au niveau des cintrages, jeux nécessaires aux assemblages, calcul de côtes, calculs d'angles, relevés de prise de côtes, tracés géométriques et épures, ...).</p>
			<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les moyens et méthodes utilisés sont adaptés au niveau de précision et de qualité attendu (tronçonnage machines, découpe manuelle plasma ou oxycoupage, ...). Les tubes sont contrôlés à l'aide d'instruments de mesures adaptés (pied à coulisse, mètre, gabarits ou calibres, ...).</p>
			<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> La hiérarchie est systématiquement informée des difficultés rencontrées et actions réalisées en lien avec les instructions reçues. La traçabilité du travail réalisé est assurée selon les règles et usages de l'entreprise.</p>
			<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les règles et consignes de sécurité sont respectées.</p>
			<p><u>En matière de résultats</u> Les découpes réalisées tiennent compte des niveaux de finition et des précisions souhaitées (formes, tolérances géométriques, jeux spécifiques, perpendicularités).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>3. Mettre en forme des éléments de tuyauteries</p> <p>La mise en forme des éléments de tuyauteries doit permettre d'obtenir la cote après cintrage conforme aux plans en tenant compte de la position du tube sur la forme de cintrage. La cote est contrôlée à l'aide des moyens adaptés (niveau, mètre, rapporteur d'angle, ...).</p> <p>La mise en forme des éléments de tuyauteries se fait à partir des moyens et du dossier technique mis à la disposition du candidat (ex : plans orthogonaux et isométriques d'ensemble ou sous-ensembles à réaliser, nomenclatures, plans de détails associés, ..).</p> <p>Sur un ou des éléments de tuyauteries nécessitant des cintrages (sur cintreuse hydraulique manuelle ou automatique) et nécessitant au moins un tracé</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Le cintrage réalisé ne présente aucune déformation au-delà des limites définies dans le dossier technique (plissure, ovalisation de la section du tube, ...) avec un rayon régulier dans le respect des côtes et orientations exigées.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les mises en formes (bords droits et évolutifs sur tubes et profilés, cintres) sont réalisées sur des moyens et procédés adaptés (tracés, gabarits, chauffage oxyacétylénique et cintrage).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> La hiérarchie est systématiquement informée des difficultés rencontrées et actions réalisées en lien avec les instructions reçues. La traçabilité du travail réalisé est assurée selon les règles et usages de l'entreprise.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les mises en forme sont réalisées dans le respect des règles de sécurité.</p> <p><u>En matière de résultats</u> La cote obtenue après cintrage est conforme aux plans, elle tient compte de la position du tube sur la forme de cintrage et elle est contrôlée à l'aide des moyens adaptés (niveau, mètre, rapporteur d'angle, ...).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>La pré-fabrication et l'assemblage de lignes de tuyauterie</p> <p>Le (la) tuyauteur (euse) industriel(le) positionne les tronçons de tuyauterie selon une méthodologie adaptée aux données techniques à l'aide de moyens de manutention adaptés.</p> <p>Il (elle) contrôle la conformité des éléments préfabriqués et réalise les assemblages avec des méthodes et moyens adaptés.</p>	<p>1. Pré-fabriquer des tronçons de tuyauteries</p> <p>La pré-fabrication des tronçons de tuyauterie doit permettre la réalisation, l'ajustage, le positionnement et le réglage des profils de pièces et chanfreins des assemblages et accessoires (régulation, vannes, supports, ...) ainsi que l'identification des défauts (déformations, défaut de positionnement, ...) et la réalisation adaptée des reprises nécessaires (redressage des tuyauteries, reprise des assemblages, ...).</p> <p>La pré-fabrication des tronçons de tuyauterie se fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à partir des moyens et du dossier technique mis à la disposition du candidat (ex : plans orthogonaux et isométriques d'ensemble ou sous-ensembles à réaliser, nomenclatures, plans de détails associés, plans de montage de ligne, ...) et du matériel de soudage - sur un ou plusieurs ensembles à assembler en position finale : <ul style="list-style-type: none"> • changements d'orientations, • élévations et pentes, • intersections (réductions, pattes-d'oie, piquage, cônes, ...), • accessoires (vannes, clapets, ...) et éléments du commerce (brides, coudes, tés, réductions), - assemblages par pointage nécessitant la mise en œuvre d'au moins 2 procédés de soudage 	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les éléments sont pointés en position à l'aide des procédés adaptés (électrode enrobée, TIG, SOA, semi auto, ...) selon une méthodologie adaptée à l'épaisseur du tube et au type de soudage (préparation des joints, chanfreins, ...). Les pointages réalisés ne génèrent aucune difficulté de reprise éventuelle (meulage des points, soudure possible sur points sans défaut, ...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les profils sont réalisés à l'aide de moyens et procédés appropriés (meulage, perçage, pointage, filetage, ...) et sont conformes aux données techniques du plan. La conformité des éléments préfabriqués est contrôlée au niveau dimensionnel, géométrique, structurel à l'aide des moyens adaptés (gabarits, mannequins, ...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> La hiérarchie est systématiquement informée des difficultés rencontrées et actions réalisées en lien avec les instructions reçues. La traçabilité du travail réalisé est assurée selon les règles et usages de l'entreprise.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les éléments sont réalisés dans le respect du délai et des règles de sécurité.</p> <p><u>En matière de résultats</u> Les profils de pièces et chanfreins des assemblages et accessoires (régulation, vannes, supports, ...) sont réalisés, ajustés, positionnés et réglés. Les défauts (déformations, défaut de positionnement, ...) sont identifiés et les reprises nécessaires sont adaptées (redressage des tuyauteries, reprise des assemblages, ...).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
		<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les différents tronçons sont positionnés sur site à l'aide des moyens de manutention adaptés (élingage, poulies, ...) et après vérification de leur aptitude au levage et dans le respect des autorisations ou habilitations à les manipuler (palans, tire fors, ponts, grues, ...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les assemblages sont réalisés en position au moyen des procédés et méthodes adaptées (boulonnage, vissage, pointage, ...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> La hiérarchie est systématiquement informée des difficultés rencontrées et actions réalisées en lien avec les instructions reçues. La traçabilité du travail réalisé est assurée selon les règles et usages de l'entreprise.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> La zone de travail est sécurisée (balisage, vérification de la consignation des lignes et installations existantes, vérification des autorisations et permis de feu, sécurités liées au travail en hauteur, ...). Les principaux risques liés au chantier et son environnement sont identifiés et pris en compte (travail en équipe avec d'autres soudeurs et monteurs, contraintes spécifiques liées au réseau, travail en hauteur, ...). Les équipements de protection individuelle et collective sont portés.</p> <p><u>En matière de résultats</u> Les assemblages sont réalisés en position et dans le respect du délai et de la sécurité. La qualité d'assemblage répond aux exigences du dossier technique en termes de qualité structurelle, dimensionnelle et géométrique, étanchéité des jonctions. Les ajustements, adaptations et réglages nécessaires (position des supports, hauteur des pendants, angle des tiges, alignements, positionnement des points d'ancrages, ...) sont réalisés dans le respect des jeux fonctionnels.</p>
<p>2. Assembler des lignes de tuyauteries</p> <p>L'assemblage des lignes de tuyauteries doit permettre la réalisation des assemblages en position et dans le respect du délai et de la sécurité avec une qualité répondant aux exigences du dossier technique en termes de qualité structurelle, dimensionnelle et géométrique, étanchéité des jonctions ainsi que la réalisation des ajustements, adaptations et réglages nécessaires (position des supports, hauteur des pendants, angle des tiges, alignements, positionnement des points d'ancrages, ...) dans le respect des jeux fonctionnels.</p> <p>L'assemblage des lignes de tuyauteries se fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir des moyens et du dossier technique mis à la disposition du candidat (ex : plans orthogonaux et isométriques d'ensemble ou sous-ensembles à réaliser, nomenclatures, plans de détails associés, plans de montage de ligne, ...). - Sur un ou plusieurs ensembles à assembler en position finale : <ul style="list-style-type: none"> • changements d'orientations, • élévations et pentes, • intersections (réductions, pattes-d'oie, piquage, cônes, ...), • accessoires (vannes, clapets, ...) et éléments du commerce (brides, coudes, tés, réductions), • assemblages par pointage et assemblage mécanique (vissage, boulonnage, ...) de sous-ensembles préparés (soudés, pointés ou pré assemblages mécaniques). - Des équipements de protection individuelle et équipements de protection collective mis à disposition. 			

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Le maintien de son poste de travail</p> <p>Le (la) tuyauteur (euse) industriel(le) réalise la maintenance de 1^{er} niveau du poste de travail.</p> <p>Il (elle) rend compte de son activité.</p> <p>La maintenance du poste de travail est faite selon les consignes de l'entreprise</p> <p>Le compte-rendu du tuyauteur (euse) industriel(le) respecte les modalités de l'entreprise pour une bonne transmission de l'information.</p>	<p>1. Réaliser la maintenance de 1er niveau du poste de travail</p> <p>La réalisation de la maintenance de 1er niveau doit permettre le maintien du poste de travail dans un état d'ordre et de propreté, conformément aux instructions et l'exécution des opérations de maintenance de 1er niveau répondant aux exigences des moyens et de l'entreprise (planification de certaines actions récurrentes, surveillance,...)</p> <p>La réalisation de la maintenance de 1er niveau se fait à partir des activités quotidiennes, conformément aux instructions et avec les moyens mis à disposition.</p> <p>Les équipements de protection individuelle sont mis à disposition.</p> <p>La zone de travail est définie.</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Les vérifications des matériels et les opérations d'auto maintenance sont effectuées selon les instructions établies (fréquences, aspects qualitatifs et/ou quantitatifs).</p>
			<p><u>En matière de moyens utilisés :</u></p> <p>Les moyens mis en œuvre sont adaptés et en relation avec les opérations à réaliser, par exemple : matériels, outillages,...</p>
			<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u></p> <p>Tout écart constaté est rapporté à la hiérarchie dans un vocabulaire technique adapté selon les procédures mises en place.</p>
			<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipements de protection individuelle appropriés aux situations - Equipements de protection selon les zones identifiées <p>Tri stockage des déchets.</p>
			<p><u>En matière de résultats</u></p> <p>Le poste de travail est maintenu dans un état d'ordre et de propreté, conformément aux instructions.</p> <p>Les opérations de maintenance de 1er niveau sont exécutées et répondent aux exigences des moyens et de l'entreprise (planification de certaines actions récurrentes, surveillance,...).</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>2. Rendre compte de son activité</p> <p>Le compte-rendu de son activité doit permettre de communiquer les informations nécessaires et exploitables pour le bon fonctionnement de celle-ci (points d'alertes, traçabilité, problèmes rencontrés,...).</p> <p>Le compte-rendu de son activité se fait à partir des activités quotidiennes, sur la base des règles et/ ou procédures de transmission de l'information existantes.</p>	<p>L'UIMM territoriale centre d'examen définit les modalités d'évaluation en concertation avec l'entreprise et les acteurs concernés (entreprise, candidats, UIMM Territoriale...).</p> <p>Cette évaluation sera complétée par l'avis de l'entreprise.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation en situation professionnelle réelle Ou - Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel Ou - Evaluation à partir d'une situation professionnelle reconstituée Et - Avis de l'entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Les informations concrètes relatives à l'activité sont transmises selon les modalités en lien avec l'organisation de l'entreprise (orales, cahier de consignes, numériques, autres supports...).</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> L'échange et le recueil de consignes sont réalisés dans le cadre des changements d'équipes ou selon l'organisation de l'entreprise (oral/écrit/numérique/...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Les procédures ou les règles liées aux remontées d'informations sont respectées.</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les acteurs concernés par l'information sont identifiés (collègues, responsable, service qualité, maintenance...) La remontée d'informations auprès du responsable hiérarchique est assurée selon un mode de communication adapté (vocabulaire adapté au métier et à l'entreprise).</p> <p><u>En matière de résultats</u> Les informations nécessaires au bon fonctionnement de son activité sont communiquées et exploitables (points d'alertes, traçabilité, problèmes rencontrés,...).</p>